

VERRE, VERRIERS ET VERRERIES DANS LE SECTEUR D'ARFONS

Les massifs forestiers qui bornent l'actuel département du Tarn ont été très précocement investis par des verriers qui fournissaient en verre les populations locales par l'intermédiaire des colporteurs et les régions limitrophes par le truchement des marchands de verre. En 1193 déjà les péages « del pont de Tarn » taxaient comme marchandises entrant à Albi les « grézales,.. veires et... botelhas »¹.

En ce qui concerne le nord de la Montagne Noire, les sites des verreries connues ont été soigneusement recensés par Lise Caliste en 2009². La production y a été considérable. On l'a longtemps estimée très ordinaire, voire « vulgaire »³ et purement utilitaire, toutefois des études récentes s'appuyant sur les fouilles archéologiques infirment ce jugement.

Quelles verreries au fil des siècles ?

La première mention écrite et formelle d'une activité verrière en Montagne Noire date de 1320. Il s'agit d'un lieu appelé « four à verre » (*locum vocatum furnum vitreum*) cité dans un acte de bornage de la forêt de Ramondens entre les Dominicaines de Prouille et les Hospitaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem basés à Arfons.⁴ Des textes antérieurs laissent penser que ce four n'est pas le premier⁵ et qu'ils étaient déjà nombreux à la fin du XIII^{ème} siècle. Pierre Bouyssou lors de son étude sur le catharisme local trouve d'ailleurs dans les interrogatoires des inquisiteurs quatre verriers présents à Sorèze avant 1280⁶.

A noter aussi en ce début du XIV^{ème} siècle l'arrivée des Chartreux à la Loubatière. La forêt qui recouvre le massif appartient alors, d'une part aux seigneuries et communautés villageoises du piémont nord et sud, d'autre part à de puissants ordres religieux qui s'attachent à valoriser leurs domaines. En dehors des coupes de bois et du charbonnage, le défrichage avec mise en culture et élevage de bétail permet de maigres revenus agricoles qui sont optimisés grâce au système des granges. Plus technique, la métallurgie y est une ancienne tradition. La production de verre enfin y trouve tout ce qui lui est nécessaire : combustible de broussailles et de bois de chêne et de hêtre abondant, sous-sol riche en sables quartzeux, calcaires fossilifères et silex, fougères pour les cendres potassiques, terre réfractaire à proximité de Saint Ferréol, ruisseaux fournissant l'eau indispensable pour le travail de l'argile, le lavage des matières premières, le refroidissement des outils et permettant aussi l'installation de martinets.

Nous ignorons quel est à cette date le statut des verriers médiévaux par rapport aux seigneuries locales. Déjà de multiples ateliers verriers fonctionnent depuis des décennies en Bas Languedoc, en Provence et en Catalogne⁷, zones plus proches des influences italiennes.

¹ CL. COMPAYRE, *Etudes historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'Ancien diocèse de Lavaur*. Albi, 1841, pp 201.

² L. CALISTE, *Inventaire des Verreries de la Montagne Noire*, Archéologie Tarnaise, N°14, 2009.

³ A. DAVID, *La Montagne Noire*, Carcassonne, 1925, Imprimerie Bonnaïfous, SESA, pp 104 à 108.

⁴ Archives départementales de l'Aude (ci-après ADA), H 390.

⁵ Mémoires de la Société d'Archéologie du Midi de la France, Tome Vde 1841 à 1847, pp266, Toulouse, 1847.

Et Cartulaire de Prouille, ADA, 457/2.

⁶ P. BOUYSSOU, *L'hérésie à l'ombre de l'Abbaye, Sorèze au 13^{ème} siècle*, Revue du Tarn, n°217, pp 55.

⁷ D. FOY, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, pp 74 à 87, Imprimerie Chirat, novembre 2001.

Les procédés de fabrication de verre sont par ailleurs bien connus des ordres monastiques qui hébergent souvent dans leurs espaces forestiers des verriers dont ils favorisent l'activité. Ainsi en 1285 les Chartreux de l'abbaye de Montrieux (fouilles de l'Atelier de Planier, Signes 83) et ceux de St Laurent-de-Carnols (30) à la même époque.⁸

Ce n'est que 150 ans plus tard, dans la deuxième moitié du XV^{ème} siècle que nous commençons vraiment à identifier les verriers locaux avec apparition dans les actes d'une famille qui fera souche, celle des Robert⁹. Un document dans lequel noble Amélius de Robert est qualifié de « veyriero » date de 1476. Celui ci réside alors dans la vallée, entre Revel et Sorèze et souffle le verre à la paroisse St André de Coffinal, au lieu-dit « Rieutort » ou « La veirrière ». Il semble que c'est lui ou l'un de ses parents qui établit une verrerie à Combegarnaud à côté des Cammazes, verrerie qui est détruite suite à un différend avec les habitants de Villemagne en 1487¹⁰. Ses descendants se déplacent au début du XVI^{ème} siècle, d'une part vers Arfons en la personne d'Amiel de Robert, d'autre part vers Mirepoix pour Nicolas de Robert son frère. A Arfons au « masage des Roberts » et aux Cammazes, de nombreux membres de la famille de Robert vivent et soufflent le verre au XVI^{ème} siècle.

Une autre famille, les Grenier, très liée aux Robert, oeuvre à la même période à Fonrouge, à l'extrémité orientale de l'actuel lac des Camazes, tout près de La Forge, à l'endroit où le ruisseau du Sor se jette dans ce bassin¹¹. Ultérieurement, les Grenier iront en forêt de Grésigne et s'implanteront aussi dans la haute vallée du Thoré tout en gardant d'étroites alliances familiales avec les Robert.

Au début du XVI^{ème} siècle, la circulation de verre à partir de la montagne est telle que les Chartreux de Saïx, seigneurs d'Escoussens, édictent une leude, véritable péage sur le verre, qui précise que « Les anants, passants, et portant veyres, devront s'acquitter d'une redevance de deux « veyres doubles ». La perception de cette taxe sera donnée en fermage avec renouvellement du bail en 1539¹² Sur la question de savoir ce qu'étaient des « veyres doubles » il y a beaucoup d'incertitude. Nous retrouvons ce terme dans un texte de 1335, la « Panneterie » des comtes d'Artois : Madame de Savoye commande à Wautier le Lanternier, marchand de verre à Hesdin (Pas de Calais), neuf douzaines de « doubles voirres » et six douzaines de « menus voirres ». ¹³Compte tenu de la typologie des verres de cette époque, il s'agit probablement de verres bitronconiques par opposition aux gobelets simples.

Simultanément, on voit apparaître dans la deuxième moitié du XV^{ème} et au début du XVI^{ème} siècle un second point de fixation des verreries, cette fois à l'extrémité Est de la Montagne Noire, animé par les Sicard d'Almoy puis les Riols et là encore les de Robert. Il est impossible de faire abstraction de la haute vallée du Thoré dans une étude sur les verreries du secteur d'Arfons tant les relations familiales, financières et professionnelles sont étroites entre ces deux pôles verriers.

En 1650, Abraham de Robert, gentilhomme verrier d'Arfons, s'unit à d'autres membres de sa famille pour acheter les Verreries Basses de Moussans. Il y réside quelques années et s'en retire en 1654 y laissant deux de ses frères et des neveux qui soufflent le verre à Saint Amans,

⁸ D. FOY, G. SENNEQUIER, *A travers le verre du Moyen-Age à la Renaissance*, pp 77et 74, Imprimerie Rubrecht, Nancy, 1989.

⁹ Y. BLAQUIERE, *Le Souffle du Verrier*, pp 133, Editions I.L.E.S. 1995.

¹⁰ Y. BLAQUIERE, ouvrage cité, pp 139.

¹¹ Y. BLAQUIERE, Colloque de Sorèze, *Abraham de Robert et les siens*, pp 74, Imprimerie Messages, Toulouse, mai 2004.

¹² Archives départementales du Tarn. H 201.

¹³ J. BARRELET, *La verrerie en France de l'époque Gallo-Romaine à nos jours*, pp 42, Réimpression en 2010 de l'édition originale de 1953, Imprimerie Photoffset

Rieussec, et Moussans. Des lors, il ne quitte plus le secteur d'Arfons, travaillant à la « verrerie des Pradelles » qui est en fait à la limite sud de la commune de Verdalle et qui revient en 1576 à son fils Louis, seigneur de la Valette tandis que son autre fils Pierre, seigneur de Campredon hérite de la « verrerie du Cayrol » située aux Escudiés avec « une maison en solier et sa tour carrée, metterie joignant, fournial et four... ». Tous ces verriers sont particulièrement riches, ce qui n'est pas la règle en Languedoc.

Une autre verrerie importante avec son « béal », appelée « verrerie de la Fonte du Verre » et sur laquelle nous n'avons pas d'autre renseignement, est relevée par les inspecteurs de forêts en 1668¹⁴ ; elle est située en bordure de l'Alzeau. Le site est maintenant recouvert par les eaux du lac de la Galaube

Dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, deux autres entreprises verrières, allument leurs fours au centre de la Montagne Noire, l'une à Laprade, appartenant au comte de Bieule et l'autre à Font-Bruno appartenant aux Chartreux d'Escoussens. Les propriétaires de ces établissements font venir une main d'œuvre « étrangère » en la personne de verriers d'origine lorraine établis en Bourgogne et spécialistes du verre à vitre soufflé « au manchon ». Au terme de contrats extrêmement précis, ces « Lorrains », ouvriers spécialisés itinérants, fournissent des équipes qui, tout en cultivant impérativement le secret des techniques, travaillent loin de chez eux durant des périodes de plusieurs mois. En dehors d'un contrat de janvier 1643¹⁵ dans lequel on voit le syndic des Chartreux acheter des vitres soufflées à Laprade, et du témoignage des inspecteurs des forêts concernant les importants revenus retirés par les Chartreux de la commercialisation de la vitre, nous ne disposons d'aucun document relatif au circuit de distribution.

Les deux pôles verriers de la Montagne Noire fonctionnent simultanément jusqu'à l'extinction du secteur d'Arfons au début du XVIII^{ème} siècle. Des amendes de plus en plus lourdes pénalisant la consommation illégale de bois l'expliquent en partie.

Le statut des verriers du Languedoc.

La Charte de Sommières qui précise les droits, les devoirs et les modalités d'exercice de la profession de verrier gère entièrement depuis 1455 le fonctionnement des verreries forestières en Languedoc. Au Moyen Age, le premier souverain à concéder des lettres royales privilégiant les verriers est Charles VI en 1399 : les verriers doivent être « à cause du dict mestier...tenuz et réputés pour nobles personnes. »¹⁶. Ainsi la pratique de l'art du verre est dès cette date attachée à la noblesse. En 1455, des lettres patentes de Charles VII, confirmant les actes antérieurs, sont adressées aux gentilshommes verriers du pays de Languedoc :

Nul n'a le droit d'exercer cet art « s'il n'est noble et né légitimement de généalogie de verrier »¹⁷. Nul n'a le droit d'enseigner l'art de la verrerie « à une personne qui ne soit procréée de noble et ancienne génération » justifiée devant le Viguier de Sommières, gouverneur de la ville royale de Sommières, commissaire et conservateur des privilèges de toute la sénéchaussée de Beaucaire, Nîmes et pays de Languedoc.

La juridiction de Sommières embrasse le sud de la France, de l'Atlantique au Rhône et le viguier est en pratique la seule autorité souveraine des verriers du Languedoc.

¹⁴ ADA référence ?

¹⁵ Archives Départementales du Tarn (ci-après ADT) - 6 E 1 321

¹⁶ D. FOY, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, ouv. cité, pp80.

¹⁷ E. de ROBERT-GARILS, *Gentilshommes Verriers, Les Robert*, pp155, 1899, reprint Christian Lacour, Nîmes, 2000.

Si la commercialisation du verre produit est interdite à distance de l'atelier et si le service dans les armées du Roi est obligatoire, en revanche de multiples avantages accompagnent ces deux contraintes : franchise de péages pour le verre et les produits nécessaires à sa production, franchise de taxes pour tous les achats personnels, responsabilité pénale exclusivement devant le viguier de Sommières, poursuite devant la justice royale des falsificateurs de salicort, interdiction d'importer du verre produit à l'extérieur de la juridiction. Ainsi les gentilshommes verriers ont un monopole quasi absolu sur la production de verre en Languedoc.

La juridiction est divisée en cinq « départements » dont celui de Moussans et Fourtou qui intègre la Montagne Noire.

Un syndic choisi parmi les verriers est nommé à la tête de chaque département.

Le viguier préside à Sommières des assemblées générales auxquelles tous les verriers du ressort sont tenus de se faire représenter. Là sont traités les conflits et définies des règles dont on s'assurera qu'elles sont respectées. L'activité verrière est limitée au temps des périodes appelées « réveillées », c'est-à-dire à la saison froide qui va d'octobre à avril. Durant le reste de l'année les verriers peuvent s'occuper de leur domaine agricole ou remplir leurs obligations militaires. Le gentilhomme verrier peut travailler en dehors de la verrerie familiale, soit dans un établissement dont il a acheté des parts, soit sous contrat dans une verrerie qui ne dispose pas d'un nombre suffisant de maîtres verriers.

Au XVI^{ème} siècle, l'adhésion de la plupart des verriers à la Réforme aggrave un particularisme de fait lié à leur mode d'activité, à la rudesse de leur vie, à leur statut nobiliaire atypique et à leur isolement géographique

Cette organisation fonctionnera jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle avec cependant dans notre département une dérogation notable lorsque le Chevalier de Solages, pour utiliser le charbon de ses mines, obtient du roi en 1752 l'autorisation d'implanter à Carmaux, une verrerie à bouteilles de verre brun « façon d'Angleterre », verrerie dans laquelle il fera venir des souffleurs roturiers originaires d'autres régions de France.

La vie des verriers.

Les gentilshommes verriers sont généralement propriétaires d'un patrimoine foncier plus ou moins important, au minimum une métairie jouxtant la verrerie et dans laquelle ils vivent avec leur famille.

Saint-Quirin décrit leur mode de vie de manière un peu idéalisée dans un ouvrage de référence¹⁸ : travail diurne, déjeuner froid pris au poste de travail, boisson apportée toutes les heures par un apprenti qui crie : « A boire pour ces messieurs ! », changement de tenue et souper le soir chez le propriétaire de la verrerie. De même on peut citer le témoignage des frères Platter¹⁹ qui, ayant visité une verrerie proche de Montpellier à la fin du XVII^{ème} siècle, s'expriment en ces termes : « Nous y vîmes des gentilshommes en vêtements de velours et de taffetas, se tenant devant les fourneaux et faisant le verre. En France, à ce qu'on nous dit, c'est un privilège exclusivement réservé à la noblesse ; ainsi, les nobles ruinés se laissent employer à cette industrie, mais ils ont leurs gens et leurs domestiques qui préparent les matières premières... Les gentilshommes ne travaillent que devant les fourneaux... ».

Le souffleur est en effet le plus considéré de l'ensemble des travailleurs du verre et cette tradition s'est maintenue jusqu'au XIX^{ème} siècle puisque, même beaucoup plus tard, à la verrerie industrielle de Carmaux, on a pu dire des souffleurs :

¹⁸ SAINT QUIRIN (Arthur QUIRIN de CAZENOVE), *Les Verriers du Languedoc (1290-1790)*, pp29, 1904 reprint 1985, Imprimerie Dehan, Montpellier.

¹⁹ M. CAMIADE, D. FONTAINE, *Verreries et Verriers Catalans*, pp48, Editions Sources, Perpignan, 2006.

« Des patrons, ils avaient la manière et semblaient tout désignés pour poser la canne et porter l'épée à la manière des gentilshommes verriers de jadis ²⁰»

Qu'en est il en Montagne Noire ?

Ce métier, exercé en période hivernale dans le cadre de petites structures familiales, est un artisanat qui exige de la main d'œuvre et une organisation particulière de l'espace avec plusieurs postes de travail correspondant aux différentes étapes de la fabrication du verre : fusion, affinage et recuisson. Il existe une grande différence technique entre la façon du menu verre (gobeletterie, perles) et celle du gros verre (vitres, vitraux). Cette dernière nécessite des équipements plus lourds et davantage de personnel ; elle n'apparaît en fait que transitoirement en Montagne Noire à Font-Bruno et à Laprade.

Le premier souci des verriers est l'approvisionnement en bois qui doit être abondant et proche des fours pour éviter une pénible et longue manutention ; ceci explique le déplacement périodique des sites verriers lorsque la ressource locale en bois est épuisée et les multiples achats de combustible ou de parcelles forestières dont nous trouvons la trace dans les registres notariés. Ceci explique également, au motif d'une déforestation anarchique, les conflits permanents avec les communautés villageoises d'une part et avec les représentants de l'autorité royale d'autre part.

Dans le bail passé en 1661 pour la gestion de sa métairie entre Abraham de Robert et Joseph Durand, laboureur du consulat de Dourgne, il est précisé que celui ci devra, pendant quatre ans, fournir, couper et charrier tout le bois nécessaire tant pour le chauffage de la famille que pour la verrerie, mais aussi qu'il « sera tenu veiller au four de la verrerie tout autant qu'elle travaillera ». ²¹

La construction des fours, faits de pierre et de terre réfractaire, exige une compétence qui n'a d'égale que celle du potier chargé de la fabrication des creusets en argile. En effet, les « pots » sont tournés ou montés au colombin à partir d'une terre réfractaire qui se doit d'être d'excellente qualité sous peine de se rompre au feu. S'ils sont façonnés sur place, ils sont cuits dans un four séparé appelé « carcaise » ²². Lors de leur deuxième campagne à Font Bruno les lorrains exigeront que la terre réfractaire vienne de Bourgogne ²³ mais feront eux-mêmes les pots.

Lorsque tous ces éléments sont réunis, il faut encore se procurer en abondance un sable fin et propre sachant que le sable très ferrugineux de la Montagne Noire va donner une coloration verte prononcée, des cendres lavées (oxydes basiques) de végétaux forestiers brûlés sur place ou de salicornes, salicort venu du littoral par roulage, et enfin de grandes quantités de verre cassé (groisil) achetées à des colporteurs ou à des marchands, les mêmes qui viennent se fournir en produits finis. Ce verre cassé qui, comme les cendres, abaisse le point de fusion, réduit en outre notablement la part de silice d'origine naturelle et peut entrer jusqu'à 50% ²⁴ dans la fabrication du verre dont il modifie la coloration dans la mesure où il est lui-même coloré. Il est récupéré sur tout le territoire. Vendu aux enchères en Roussillon au XVI^{ème} siècle, il se paie au quintal (41,7 kg) aussi cher que la salicorne. Le rôle important de la chaux, stabilisant essentiel de la vitrification, a pratiquement été ignoré jusqu'au XVII^{ème} siècle mais la chaux était présente sans que les verriers le sachent dans les impuretés du sable (sables calciques) et des salins ²⁵. Dernières matières premières, les colorants doivent être

²⁰ J.P. IZARD, *Histoire du verre à Carmaux*, Revue du Tarn, n° 218, pp217.

²¹ Y. BLAQUIERE, *Abraham de Robert et les siens*, pp 33, Toulouse, Imp. Messages, mai 2004.

²² M. NOEL, M. CHAPSAL, *Nouveau Dictionnaire de la Langue Française*, pp174, Paris, 1833.

Carcaise ou carquèse : four dans lequel on fait cuire les pots avant de les mettre dans le four de la verrerie.

²³ ADT – 6 E 1 329

²⁴ M. CAMIADE, D. FONTAINE, *ouv. cit.*, pp44.

²⁵ P. PIGANIOL, *Les industries verrières*, pp 23, Imprimerie Barnéoud, Laval, 1965.

généralement achetés aux marchands, dont le plus utilisé d'entre eux, le bioxyde de manganèse également appelé « le savon des verriers » qui décolore la masse en fusion avant de la colorer en violet s'il est apporté en excès.

Les fours sont situés dans un vaste hangar rectangulaire largement ouvert, la « halle » (ce terme apparaît dans les contrats des Lorrains à Escoussens). Le four de fusion en Montagne Noire comporte généralement six postes de travail, les ouvreaux, ne résiste pas à plus de deux ou trois campagnes et doit être refait régulièrement. Le second four destiné à la recuisson (ou refroidissement lent des pièces) peut être adjacent ou séparé du premier. Il était remplacé dans l'iconographie du moyen âge par un deuxième niveau au dessus du four de fusion.

L'activité des maîtres verriers est séquentielle, parfois nocturne, conditionnée par le moment où toute la matière est arrivée au point de fusion. Les souffleurs ne prennent leurs moments de repos qu'une fois les creusets vides pendant que le ou les tiseurs chargés d'alimenter les fours en combustible remplissent de nouveau les creusets du mélange vitrifiable et relancent le four. Nous en trouvons une relation dans le procès verbal rédigé par le notaire d'Arfons²⁶ lors de l'enquête diligentée contre les Chartreux par les habitants d'Escoussens en novembre 1668 ...« *Du susdit endroit (Roudilhe), nous sommes transportés au lieu dict la vitrière en ladite forest dans laquelle, étant entrés, aurions trouvé le fourneau d'icelle alumé d'un grand feu qui estoict tizé par les valets des mesieurs des vitriers en grand nombre qui faizoient fondre la matière quy est dans les pots dudit fourneau, l'un desquels valetz nommé Jacques Bel a dict que les mesieurs ayant travaillé toutte la nuict passée à fere vitre et quité ledit travailh pour repozer ils dormet encore et, ayant fait le tour dudit fourneau, aurions vu quantité de vitre de feste et quantité de matière pour en fere le tout dans ladite vitriere. »*

« *Joignant laquelle au dheores dicelle avons vu une grande quantité de bois de caur accumulé à grandes piles où y en peut avoir trois mille charettes ou plus. »*

Il faut compter 12 heures environ pour obtenir la fusion homogène du mélange et l'obtention d'un « métal » satisfaisant.

Le soufflage est pénible lorsque la « paraison » (quantité de matière en fusion prélevée à l'extrémité de la canne) est d'un poids important, comme dans le cas de grosses bouteilles ou de vitres qui supposent des verriers athlétiques. Brûlures, lésions oculaires provenant du rayonnement et des projections de particules à partir de la matière chauffée à très haute température, atteinte pulmonaire par les poussières de silice sont le lot des verriers. Ils tentent parfois de se protéger les yeux par le port d'une sorte de visière métallique bien décrite dans les planches de L'Encyclopédie de Diderot. Une déformation du visage avec distension chronique des joues apparaît à la longue²⁷, appelée en Roussillon « bolsa del vidrier », la bourse du verrier²⁸. A Moussans, la tradition orale rapporte que les vieux verriers avaient tous « les joues qui pendaient ».

Au XIXème siècle, à Carmaux, l'espérance de vie des verriers (36 ans) est inférieure à celle des mineurs²⁹.

Les objets finis, une fois retiré de l'arche de recuisson, sont stockés dans des paniers garnis de paille avant d'être vendus à des marchands qui gèrent toute la commercialisation ultérieure et le transport vers les lieux de distribution.

²⁶ Archives départementales de la Haute-Garonne (ci-après ADHG) – 8 B 060, Castelnaudary, H3, 1669

²⁷ M. HAMON, *L'industrie de la bouteille en France au début du XXème siècle*, Le Verre et le Vin, de la Cave à la Table, pp325, Imprimerie ASCD, Bordeaux 2007.

²⁸ M. CAMIADE et D. FONTAINE, ouv. cit., pp65.

²⁹ Jean Pierre IZARD, ouv. cit., pp 212.

La production du « secteur d'Arfons ».

Nous savons peu de chose de la typologie des objets produits entre la fin du 14^{ème} et le début du 16^{ème} siècle, mais suffisamment cependant pour pouvoir l'intégrer dans un ensemble plus vaste et mieux connu grâce aux travaux de Danièle Foy sur le verre médiéval. A la faveur d'opérations d'entretien, Yves Blaquièrre a en effet pu mener au début des années 70 une prospection de surface sur deux sites d'ateliers verriers engloutis, l'un sous les eaux du lac de St Ferréol, la verrerie de L'Encastre et l'autre sous celles du lac des Cammazes, la verrerie dite de la Garbelle.

Sur ce dernier site dont il reste le four et des murs d'habitation ont été mis en évidence les témoignages d'une activité soignée avec production d'une gobeletterie caractéristique de l'époque, très fine, incolore soulignée de filets bleus rapportés.

L'Encastre dont l'environnement a été totalement détruit pour la construction du barrage de Saint Ferréol semble avoir travaillé plus particulièrement les perles, perles remarquables, de toutes tailles, formes et couleurs, telles qu'elles étaient utilisées en parures ou en chapelets. Elles sont estimées de la fin du XV^{ème}, début du XVI^{ème} siècle, mais les méthodes modernes de datation devraient donner une meilleure précision. Le ramassage en surface a récolté aussi des éléments évoquant une gobeletterie blanche et de couleur bleue indigo, des débris de creusets, des mors de canne et des scories en abondance. D'après Yves Blaquièrre, cette verrerie aussi aurait été dirigée par des membres de la famille de Robert.

Si l'on considère la production du secteur d'Arfons proprement dit aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, aucune fouille scientifique n'a été réalisée sur les sites des verreries. La prospection de surface permet de recueillir des fragments de verre vert-bleu et blanc en rapport avec une gobeletterie de qualité.

Dans le minutier d'Escoussens, nous trouvons en 1657 une vente de « flacons de verre et autres choses » par Abraham de Robert, gentilhomme verrier du masage des Escudiés à Antoine Calmel, marchand d'Aigues-Juntes en Ariège³⁰. De même un marchand de Tourtouze est cité par Yves Blaquièrre comme en affaire avec le même Abraham. Pourquoi se fournir à Arfons alors qu'il y a une production locale en Ariège si ce n'est que la qualité vaut le déplacement ? Le haut niveau artistique et technologique des cousins de Saint Amans et Lacabarède au 17^{ème} siècle n'a pas pu ne pas influencer l'activité des verriers d'Arfons.

Un heureux hasard a permis à Yves Blaquièrre de découvrir quatre objets en verre d'un beau vert qui avaient été trouvés au début du XIX^{ème} siècle dans la métairie de la verrerie des Pradels. Il s'agit de deux grands bocal, d'une mesure à collerette typique du Languedoc et semblable à celles décrites suite aux fouilles de Peyremoutou (commune de Saint Amans) et enfin d'une volumineuse bouteille cylindrique à cul rentrant pointu, épaulement marqué, accompagnée d'un bouchon pouvant faire office de verre. Ce sont des témoignages précieux sur la typologie et la qualité des productions d'Arfons.

Un vaste champ d'investigations reste ouvert devant nous associant les sources écrites et la prospection forestière de surface, la conjonction des deux pouvant conduire à la programmation de fouilles archéologiques, seules à même d'éclairer bien des pans restés obscurs.

Au Musée du Verre de Sorèze, la demande d'inscription à l'ISMH d'un ensemble d'objets languedociens témoins de cette longue épopée artisanale verrière, destinés à l'usage quotidien familial pendant des générations et voués à une lente disparition en raison de leur fragilité, a paru digne d'intérêt. Leur présentation devrait contribuer à la diffusion d'une meilleure connaissance de l'art et de l'histoire du verre, des verreries et des verriers en Languedoc.

³⁰ ADT – 6 E 1 329